

Glass le roi rebelle :

Le combat d'un chef mpongwè pour la liberté du commerce dans l'estuaire du Gabon (1839- 1848)

Lucien Blaise NDJOYI
Phd en Histoire
Chercheur à l'IRSH
Responsable du GREPOD

Résumé :

L'historiographie actuelle des côtes gabonaises contribue à privilégier certaines figures au détriment de certaines autres qui sont pourtant tout aussi importantes. Glass est l'une de ces figures oubliées. Même si elle est évoquée çà et là dans les différentes notes d'histoire du Gabon, elle reste l'objet de méconnaissance ou de falsification. L'objet de la présente recherche est de replacer Glass dans la mémoire collective de sa communauté et de la nation, de façon à contribuer à la réécriture de l'histoire générale du Gabon.

Mots clés : Roi Glass, Roi Dowe (Louis), Roi Denis Rapontchombo, Toko, Mpongwè, estuaire, commerce, Américains, Anglais, Français, conflit, traités.

Abstract :

The current historiography of the Gabonese coast contributes to privilege some figures to the detriment of some others which are nevertheless also important. King Glass is one of these forgotten figures. Even though it is evoked here and there in the various notes of history of Gabon, it remains the object of ignorance or falsification. The object of the present research is to put back King Glass in the collective memory of his community and the nation, so that it contributes to the rewriting of the general history of Gabon.

Keywords: King Glass, King Louis, King Denis Rapontchombo, Toko, Mpongwe, estuary, business, Americans, Englishmen, Frenchmen, conflict, treaties



INTRODUCTION

Plusieurs figures gabonaises majeures ont été exclues de l'histoire, soit pour avoir refusé tout contact avec des traitants occidentaux, soit pour avoir contesté la main mise d'une seule nation occidentale dans leurs activités commerciales¹.

Nous nous intéressons ici au cas du « roi » Glass, chef Mpongwè, dont le nom véritable serait R'ogouarowe² de la tribu des Agekaza, connu pour s'être opposé aux velléités du monopole commercial que les Français comptaient installer sur les deux rives de l'estuaire du Gabon au XIX^e siècle. Mais la résistance que Glass opposa aux représentants de la France, n'était pas une opposition armée, et, elle n'était pas non plus à confondre avec un quelconque nationalisme. Cette résistance doit être comprise plutôt comme un désir de commercer librement avec toutes les nations européennes qui fréquentaient les côtes gabonaises.

L'objet de ce travail est de contribuer à la réhabilitation du roi Glass dans l'historiographie gabonaise, en démontrant que, entre 1840 et 1845, il était le chef le plus prestigieux de tous les chefs mpongwè, prestige dû en grande partie à sa finesse dans le négoce et à l'organisation de son village. Sur le plan commercial, il voulait traiter sans exclusive avec toutes les nations occidentales présentes dans l'estuaire du Gabon, ce qui lui vaudra le ressentiment de la France et l'injustice d'une disgrâce qui entache sa mémoire jusqu'à nos jours.

¹Nous sommes au 19^e siècle, période où les nations occidentales commencent la conquête du continent noir, avec une intention encore inavouée, son futur « partage ».

² Consulter à ce propos :

Ange Atoz, Ratanga, « Introduction à l'histoire générale du Gabon : le contact européen avec les côtes gabonaises de XVe au XIXe siècle », in *Mbolo*, revue du passager Air Gabon, Paris, Berger Levrault, s.d.

Karl David Patterson, *Northern Gabon coast to 1875*, London, Clarendon Press Oxford, 1975.

Elikia Mbokolo, *Noirs et Blancs en Afrique équatoriale, les sociétés côtières et la pénétration française (1820-1874)*, Paris, Editions des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1981.

André Walker Raponda (Abbé), *Notes d'histoire du Gabon*, Montpellier, Imprimerie Charité, MIEC no 9, 1960.



Illustration 1 : Le roi Glass (vers 1839-1848)

(Sources : *L'illustration*, 1866)

Le prestige de Glass éclaire ainsi l'attitude qu'il eut vis-à-vis des traités signés entre certains de ses homologues et les représentants de la monarchie française. Cette dernière pour arriver à ses fins n'hésita pas à user de fourberie en utilisant des méthodes peu orthodoxes. Le roi Kowe Rapotchombo, dit Denis, en dépit de sa situation économique précaire, reçut plutôt les faveurs de la future puissance colonialiste³. La France allait s'en servir comme principal interlocuteur, et le placer dans une position de *primus inter pares*, au détriment de Glass qui rentra ainsi dans les oubliettes de l'histoire⁴.

Le présent travail s'articulera en deux grandes parties. La première partie qui s'intitule « L'Estuaire au temps de Glass », traite de la société mpongwè à cette époque, du mode de vie qui la caractérise, de façon à éclairer l'attitude de Glass face à la France ainsi que sa vision des affaires.

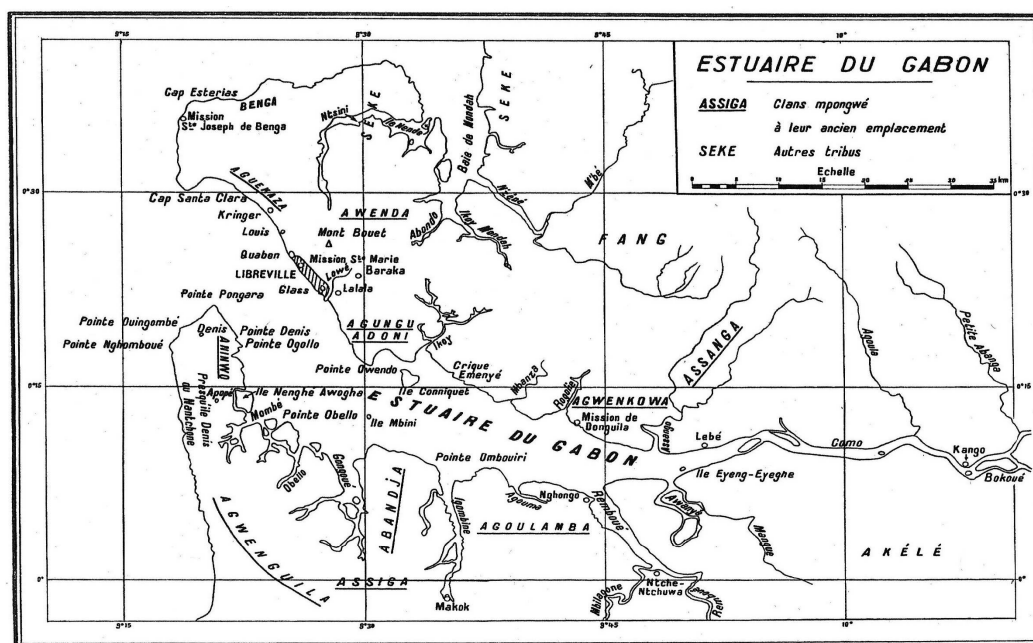
La deuxième et dernière partie, traite du conflit entre Glass et la France, et examine son impact sur les Mpongwè de Glass (Olamba) et sur la communauté mpongwè toute entière. En effet la signature du traité entre Glass et la France annihilait toute liberté de commerce dans l'estuaire du Gabon et donnait prétexte à la France pour envisager le prochain ordre colonial.

³ Elikia Mbokolo ne reconnaît pas le dénuement économique de Denis (in *Le roi Denis : grandeur et déclin d'un souverain gabonais*, Paris, Jeune Afrique, Collection « Les Africains », Tome IV, 1983, pp. 71-95.). Or, si ce roi était aussi fortuné que l'histoire le prétend, comment expliquer qu'il ait à ce point dépendu des Français pour entretenir sa cour et toute sa pompe ?

⁴ Ainsi, l'aura « politique » du chef Denis Rapotchombo n'émane pas de l'organisation sociale de la communauté mpongwè, mais relève plutôt de la stratégie des officiers de la marine française présents dans l'estuaire.

I. L'ESTUAIRE ET LES MPONGWÈ AU TEMPS DU ROI GLASS

Les clans mpongwè étaient déjà repartis sur les deux rives de l'estuaire du Gabon. Raponda affirme que dans la deuxième moitié du XVe siècle (1472), les Portugais, en franchissant l'équateur pour la première fois, trouvèrent les Mpongwè sur ce site qu'ils occupent encore globalement⁵. Nous référant aux découpage actuel du site, nous dirons que les Abandja sont à Oloumi, les Abundanongo à Nkala y'Ogwaruwe ou London, les Agulamba à Oloumi et à London, les Avemba à Plaine Niger et à Oloumi, etc, (voir carte ci-après).



Erratum : Intervertir la place des villages de Louis et Quaben (immédiatement au Nord de Libreville).

Illustration 2 : Répartition des clans mpongwè dans l'estuaire du Gabon au 19è siècle

Sources : Raponda-Walker (*Notes d'histoire du Gabon*).

I.1. La société mpongwè

A l'image de nombreuses sociétés segmentaires gabonaises, la société mpongwè, n'était pas centralisée, chaque clan répondant au commandement de son propre chef⁶. Michel Jouin en infère que la chefferie mpongwè apparaît plus comme une gérontocratie que comme une royauté ; le terme de roi donné aux chefs mpongwè aux premiers temps de la présence européenne semble un abus de langage⁷. Le chef de clan a essentiellement un rôle de représentant, l'autorité elle-même étant partagée avec les

⁵ André Raponda-Walker (Abbé), *Notes d'histoire du Gabon*, op. cit., p. 50.

⁶ André Raponda-Walker (Abbé), *Notes d'histoire du Gabon* avec une introduction, des cartes et des notes de Marcel Soret, Montpellier, Imprimerie Charité, MIEC, no 9, 1960, pp 53-54.

⁷ Michel Jouin, *La terminologie de parenté mpongwè : essai d'analyse formelle et interprétation ethnographique*, Libreville, ORSTOM (centre de Libreville), 1973, pp 13-15.

anciens. Finalement, que ce soit pour Raponda, Michel Jouin, Henry Hale Bucher⁸, Karl David Paterson⁹, J.M. (RP) Gauthier¹⁰, Atoz Ratanga¹¹, il n'y a jamais eu une autorité centrale à l'échelle de la tribu, chaque clan gardant son autonomie. Toutefois, il existait une structure fédérative temporaire : c'est la réunion des chefs de clans et leurs conseillers à l'île Mbini (île perroquet) pour discuter du code social commun et traiter des affaires de la tribu. Cette forme d'organisation sociale nous éclaire d'emblée sur deux aspects majeurs de l'implantation des Français sur la côte.

D'abord, elle justifie pourquoi la Marine française, en signant les traités d'occupation de l'Estuaire pour le compte de la France, était contrainte de le faire chefferie par chefferie ; chaque chef de clan ne reconnaissant pas le traité signé par l'autre.

D'autre part, cette contrainte démontre bien que le roi Denis Rapontchombo n'est pas, comme on a voulu le faire croire, le seul père des relations franco-gabonaises. En effet, le seul traité signé avec lui ne pouvait permettre l'occupation totale de tout l'estuaire gabonais par la France. Il a fallu la signature individuelle des traités avec tous les autres chefs de l'estuaire du Gabon, en particulier avec le roi Glass. Mais ce dernier traité, la puissance colonisatrice devait l'obtenir dans des conditions obscures qui laissèrent à ce roi et à sa population un goût de cendre sur la bouche.

Concernant, la composition et la stratification de la société mpongwè; nous dirons avec Raponda Walker¹² que, en plus de la division de la communauté mpongwè en familles ou clans, chaque clan (*mbuwé*) se subdivisait à son tour en un certain nombre de classes dont la séparation se maintenait surtout par l'interdiction du mariage entre individus de classes différentes, tout principalement entre femmes libres et esclaves ou fils d'esclaves. Ces classes sociales comprenaient :

Awontché : (les enfants du pays ou personnes libres) c'est à dire les Mpongwè pur sang issus de père et de mère mpongwè.

Awontché : cette autre catégorie est composée d'enfants nés de père mpongwè et de mère étrangère.

Imbamba : sont les enfants nés de père mpongwè et de mère esclave.

⁸ Henry Hale Bucher, Jr, *The Mpongwe response to the American and French presence in the Gabon river : 1842-1845*, M.A. Thesis, History, University of Wisconsin, 1971, pp. 3-12.

⁹ Karl David Patterson, *The Mpongwe and the Orungu of the Gabon coast 1815-1875: the transition to colonial rule*, Ph.D. Thesis, History, Stanford University, 1971, pp. 4; 116-120.

Voir aussi Karl David Patterson, *The northern Gabon coast to 1875*, London, Clarendon Press-Oxford, 1975, pp. 26-47.

¹⁰ (R.P) J.M. Gautier, *Etude Historique sur les Mpongwè et les tribus avoisinantes*, Montpellier, MIEC, no 3, Brazzaville, 1950, pp. 19-22.

¹¹ Ange Atoz Ratangua, *Introduction à l'histoire générale du Gabon. Le contact européen avec les côtes gabonaises du XVe au XIXe siècle*, op. cit., pp. 18-25.

¹² André Raponda-Walker, *Notes d'histoire du Gabon*, op.cit. pp.51-57.

Awoga : les transfuges ou hommes libres d'autres tribus venus élire domicile chez les **Mpongwè** (leur présence en milieu mpongwè démontre que la société mpongwè n'était pas fermée aux autres peuples).

Imbamba s'assaka : les enfants d'esclaves.

Assaka : les esclaves.

I.2. Modes et arts de vivre des Mpongwè

Il ressort des modes et arts de vivre des mpongwè, qu'à l'instar de nombreuses autres communautés africaines, ils n'étaient pas les sauvages que la colonisation prétendait vouloir sauver de la barbarie à tout prix.

Selon des auteurs comme Bodwich et Du Chaillu, ou, plus près de nous, Raponda et Bucher¹³, les villages mpongwè étaient très propres, tracés de rues très larges. Du Chaillu, qui était d'une mère créole d'origine sénégalaise, pour avoir séjourné au village de Glass avec son père qui était commerçant¹⁴, compare, en connaisseur, les maisons mpongwè de l'époque, spacieuses, propres, aux huttes du Niger et de Sénégambie. Ces maisons construites en bambou étaient de forme rectangulaire, les populations n'y dormaient plus par terre, mais dans des lits faits de traverses de bois, avec des moustiquaires faites en raphia. A l'examen de tous ces détails, on peut convenir que la société mpongwè du 19^e siècle avait atteint un niveau de vie appréciable pour l'époque. Glass ou tout autre chef pouvait donc décider du type d'alliance qu'il allait cultiver et se permettre même comme une forme de surenchère. D'ailleurs, à cette époque, souligne Du Chaillu, le village le plus organisé et le plus prospère de tous, celui des Agekaza d'Olamba, c'est-à-dire celui de Glass, était très anglophile¹⁵. On y pratiquait l'heure du thé (*tea time*) en après-midi, comme en Angleterre, et les femmes, profitant de cette période pour se faire belles, se baladaient avec des ombrelles pour se protéger du soleil¹⁶, tandis que parmi les hommes, le rhum coulait à flot.

¹³ T. Edward Bowdich, *Mission from cape coast castle to Ashantee*, London, 1966, édition revue à partir de celle de 1819, pp. 438-440. Voir aussi pour le même auteur, *Voyages au Rio Gabon* in André Raponda Walker, *Notes d'histoire du Gabon*, op. cit.

¹⁴ Voici ce que Du Chaillu dit à ce propos : « *Sur la rive droite, les Français ont formé un établissement et construit un fort, en l'année 1842. C'est sous la protection de ce fort que mon père, pendant plusieurs années, s'adonna au commerce avec les indigènes ; c'est là aussi que j'acquis mes premières notions sur l'Afrique et je nouais mes relations avec les tribus du Gabon* », in *Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale*, Paris, Michel Levy, 1863, pp. 26-28.

¹⁵ Annie Merlet confirme, d'après le témoignage de Wilson, cette anglophilie des Agekaza de Glass, disant de la mission du pasteur américain qu'elle est « *très à l'aise au milieu des Agekaza de Glass, anglophones et "qui s'identifient un peu aux Anglais"* », in Annie Merlet, *Le pays des trois estuaires*, Libreville, Centre Culturel français Saint Exupéry – Sépia, 1990, p. 71.

¹⁶ Paul Belloni Du Chaillu, *Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale*, op. cit., pp. 21-32.



Femme mpongwèe. — Manière de se coiffer.

Illustration 3 : Coiffure et parure d'une femme mpongwè au 19^e siècle

Sources : Paul Belloni du Chaillu (*Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale*)

Cette aisance et ce raffinement dans les mœurs expliquent certainement pourquoi Glass et les Agekaza d'Olamba se sentaient supérieurs aux autres chefferies mpongwè et n'entendaient pas soumettre à l'autorité de la France, même de façon partielle. Pour donner une idée de la prospérité de Glass, nous dirons avec Bucher que: « *thanks to English trade, however, Glass grew in size and prestige after 1845, it was the largest and the most important village in the late nineteenth century* »¹⁷. L'importance que prennent Glass et son village, grâce au commerce avec les Anglais et Américains, est attestée par David Gardinier lorsqu'il spécifie que, entre 1839 et 1848, le village de Glass était à la fois le plus grand centre commercial de la région et le quartier général (QG) des commerçants anglais et américains¹⁸. Dès lors on comprend bien pourquoi le territoire de Glass devint le siège de l'opposition à l'établissement des Français dès 1840. L'intéressé ayant pris conscience très tôt du fait qu'une alliance avec la France, fermerait la porte aux Anglais et aux Américains, avec pour conséquence inéluctable, le déclin de ses activités commerciales. De plus, Glass se sent sûrement moins en confiance avec les Français qu'avec les Anglais et surtout les Américains, lesquels sont installés sur son territoire par le truchement de la première mission chrétienne implantée au Gabon, celle des Protestants originaires de Boston¹⁹. Cette mission est située à Baraka à côté des baracons d'esclaves dont une partie appartenait à Glass²⁰.

¹⁷ Henry Hale Bucher, Jr, *The Mpongwe response to...* op. cit.

¹⁸ David E. Gardinier, *Historical Dictionary of Gabon*, N. J., Metuchen, London, The Scarecrow Press, Inc. 1981, p. 109.

¹⁹ C'est l'American Board of Commissioners for Foreign Missions (ABCFM), installé chez Glass à Baraka en 1842.

²⁰ Cet ultime fait confirme la prospérité de Glass et sa supériorité vis-à-vis des autres rois de l'estuaire du Gabon, lesquels vendaient certainement des esclaves, mais de manière moins organisée. Raison de plus pour que la France s'empare de ce territoire.

Concernant l'alimentation des Mpongwè au 19^e siècle, elle est l'image du confort général, assez variée et souvent même riche. Elle était composée de manioc, de différentes ignames, de la patate douce, des poix, des haricots, du maïs, de la canne à sucre et le complément en apport carné était constitué principalement de poisson, de certains fruits de mer et de viande de brousse. On comprend ainsi qu'une telle oasis pouvait représenter un exemple d'indépendance et une entrave dans la volonté des Français de s'annexer les deux rives de l'estuaire. Il leur fallait dès lors se rallier le roi Glass, quels que soient les moyens employés et quelle que soit la volonté personnelle du notable mpongwé.

II. LE CONFLIT ENTRE GLASS ET LA FRANCE

L'existence confortable que le roi Glass menait à Olamba, l'aura commerciale qu'il avait sur les deux rives d'Arongo Mbé Ndiwa, et tout particulièrement entre 1839 et 1848, l'identification du village de Glass comme le quartier général des commerçants américains et anglais, firent de ce lieu, bientôt rebaptisé Glasstown²¹, le siège de l'opposition à l'établissement des Français à partir de 1840, soit un an après le traité que Denis Rapotchombo signa avec la France²². Si nous prenons cette date de 1840 pour repère, nous nous apercevons que l'effort d'annexion du territoire de Glass par la France, va durer cinq ans, de 1840 à 1845. Qu'est ce qui fait que Glass tienne tête aux Français aussi longtemps? En tous les cas, cette résistance provoqua un dépit grandissant auprès des Français et les décida plus que jamais à venir à bout de cet obstacle (Glass). Il n'y avait plus que lui, en effet qui les empêchait d'accomplir leur double dessein : celui de devenir maîtres du commerce dans les deux rives de l'estuaire d'Arongo Mbé Ndiwa et, d'évincer par la même occasion les autres nations européennes présentes sur le territoire.

II.1. Les diverses tentatives de la France pour signer un traité avec Glass

Au départ, la France ne tente pas de prendre le territoire de Glass, mais veut implanter son drapeau à côté de ceux de l'Amérique et de l'Angleterre. En effet le 1^{er} novembre 1843, un notable de Glass appelé Toko, est approché par les Français qui lui demandent d'intercéder en leur faveur auprès de Glass²³. Ils lui proposent en retour de ses services, dix pièces de tissu, cinq barils de poudre à canon ; la réponse de Toko selon William Walker²⁴ fut : « *notre peuple n'a pas de problème avec l'homme blanc et, un seul roi nous suffit* ». Et d'ajouter « *nous pouvons nous occuper de nous-mêmes* ». Les

²¹ Cf. à ce propos les textes de: Henry Hale Bucher, Jr, Karl David Patterson, et David E. Gardinier, déjà cités.

²² David E. Gardinier, *Historical Dictionary of Gabon*, op.cit..

²³ Henry Hale Bucher Jr, *The Mpongwe response to...*, op.cit.

²⁴ William Walker, *Diary, Archives de la « Wisconsin Historical society »*, july 20, 1944; cité par Henry Hale Bucher, Jr, *The Mpongwe response to...*, op. cit., p. 44.

Français font alors directement la proposition à Glass, ce fut là aussi un non catégorique. Dès lors, le ciel s'obscurcit davantage entre Français et Aguékaza d'Olamba. Bucher²⁵ dit que pour les Français, il était urgent de trouver une faille dans « *le système Glass* » apparemment hermétique. Pour y parvenir, ils vont susciter un climat général de concurrence dans l'estuaire du Gabon en allant distribuer gratuitement des présents aux autres chefferies, en particulier celles de Louis et de Quaben²⁶. Mieux encore, ils font circuler une rumeur selon laquelle, ils allaient construire au roi Denis Rapotchombo un village plus beau que celui de Glass. Toutes ces manœuvres ne firent pas fléchir Glass et sa population. Le 14 mars 1844, les Français revinrent à la charge avec les mêmes propositions auprès de Glass et de Toko, la réponse fut inchangée. Alors une tentative d'infiltration d'espions recrutés au village de Louis fut organisée par le Baron Darricau²⁷, commandant de l'Eperlant, basé au village de Kaka Rapono.²⁸

Glass avait un penchant pour le rhum, ce qui était connu dans toute la contrée. Amouroux²⁹, commandant du bateau de commerce l'Ossian, débarqua le soir du 27 mars à Olamba avec un tonnelet de rhum et se rendit à la case du roi Glass. Quand ils eurent bien bu, surtout le roi Glass et son fils Dane, Amouroux les persuada de signer un papier supposé être une lettre d'amitié envoyée par le roi Louis Philippe de France. Le forfait accompli, Amouroux se rendit chez le Baron Darricau. A deux heures du matin, selon William Walker et Henry Bucher, Darricau se précipita à la case du roi Glass pour obtenir la confirmation des « signatures », ce qui fut fait. Toujours selon Walker et Bucher, Darricau, son précieux sésame entre les mains, se rendit tout de suite auprès des Américains pour les informer qu'ils étaient désormais en territoire français, avec, bien entendu, toutes les conséquences qui en découlaient. Quant au pauvre Glass, il venait de perdre et sa liberté et son indépendance commerciale. De tels événements, s'ils sont avérés, contredisent l'hypothèse d'Hubert Deschamps selon laquelle le roi Glass signa ce traité parce qu'il avait peur d'être isolé. Ce n'est point comme le disent Jean Emile Mbot et Patrick Ceillier, que ce traité mettait fin à la domination anglaise³⁰. C'est plutôt la domination française qui débutait. Ce que l'on appelle les « incidents de Glass ou de Baraka »³¹ et qui est pour

²⁵ Henry Hale Bucher, *The Mpongwe response to...*, op. cit.. Ce travail de thèse a été contracté dans l'article : *The village of Glass and Western intrusion : An mpongwe Response to American and French presence in the Gabon Estuary (1842-1845)*, The International Journal of American Studies, N° VI, 1973, pp.

²⁶ Henry Hale Bucher Jr, ibidem, pp. 44-45.

²⁷ William Walker, op. cit., cité par Henry Hale Bucher, ibid., p. 49.

²⁸ Les espions recrutés au village de Louis (Awondo) font partie de l'autre branche Aguékaza, le choix de Darricau n'est donc pas fortuit. Ce pourrait être un des facteurs de l'antagonisme qui aujourd'hui encore sépare ces deux groupes qui formaient autrefois un seul clan.

²⁹ Cette version est soutenue par plusieurs auteurs dont William Walker, Henry Hale Bucher, Karl David Patterson,, Elikia Mbokolo, ou encore Hubert Deschamps.

³⁰ Patrick Ceillier et Jean Emile Mbot, *À Libreville, c'était hier*, Libreville, Editions du Luto, 2002, p.138. Les deux auteurs rappellent que cette version a été contestée par de « nombreux historiens ». Selon ces derniers (lesquels ?), « *le pasteur William Walker inventé cette histoire afin de convaincre l'Angleterre d'intervenir* », de façon à préserver les intérêts commerciaux de l'Angleterre. Les liens étroits entre l'Angleterre et les Aguakeza se voient ainsi réduits à des calculs pécuniaires. Comme si Glass, n'était pas capable de déceler si une relation était de bonne foi ou non. C'est encore une fois le sous-entendu de l'infantilisme des Africains qui transparait.

³¹ Cf. Annie Merlet, *Le pays des trois estuaires*, op. cit., p. 79.

Bucher la « guerre des drapeaux » allait commencer. En effet, refusant de prendre en compte les dispositions du traité, Glass maintient les drapeaux anglais et américains dans sa cour de Glass. Les Français considèrent cet acte comme une violation de contrat. Pour rappeler Glass à l'ordre, une semonce à blanc fut tirée en direction du village, c'était le 29 mars. Pour les Français, seul le drapeau français devait désormais flotter dans la cour du chef Glass. Ils allèrent jusqu'à reprocher aux Américains, installés à Baraka, d'inciter Glass à l'insubordination.

Voyant l'entêtement des uns et des autres, la France décide un bouclage du territoire de Glass aux autres nations présentes dans l'estuaire du Gabon. Il était décidé que tout navire autre que français qui accosterait au débarcadère de Glass serait détruit. Par ces événements, le pays mpongwè risquait de s'exposer à une guerre internationale. Peu impressionnée, la population de Glass, les jeunes en particulier, firent fi de ces menaces en décidant de ne hisser aucun drapeau. C'était le geste de trop pour la France, qui interdit aux autres rois mpongwè tout commerce quel qu'il soit avec Glass. Mais le plus grave est à venir. L'officier La Hardrouyère, commandant le navire de guerre la « Tactique », ordonne le bombardement du village de Glass tant que des drapeaux autres que français seront arborés³². L'intensité de ce bombardement poussa le roi Louis, chef aguékaza d'Awondo, peut-être parce qu'il était du même sang « clanique », à se proposer comme médiateur entre son frère Glass et les Français. Il était question pour le roi Louis d'amener Glass à respecter l'accord signé avec la France en hissant un seul drapeau : le drapeau français. Ceci mettrait fin aux hostilités, et le bateau français se retirerait. Mais la réaction de Glass, tel un dernier soubresaut, fut à l'opposé des attentes du roi Louis. Le Révérend John Leighton Wilson³³ dit à ce propos que Glass adressa une lettre aux Français qui disait que l'érection d'un seul drapeau était synonyme d'un abandon de leur souveraineté : « *nous voulons quand chaque nation viendra chez nous, que son drapeau soit hissé. Si d'aventure deux nations se présentent sur notre territoire, nous hisserons les deux drapeaux* ».³⁴ La France répliqua en envoyant un commando de marins et de laptots sénégalais au village de Glass pour bien faire comprendre à ce dernier qu'il ne serait plus question d'insubordination, seul le drapeau français devait flotter sur le village de Glass et au bon endroit ; le traité signé exigeait cela.

Mais que signifiaient ces traités en réalité et comment les obtenait-on ? Il importe certainement d'en connaître la teneur afin de comprendre la réaction des populations indigènes qui en étaient la dupe.

³² Henry Hale Bucher, *The Mpongwe response to...*, op. cit., p. 57.

³³ Le pasteur Wilson est le fondateur de la Mission protestante de Baraka dans le territoire du roi Glass. C'était un spécialiste de la langue mpongwè. Contemporain de Glass comme l'était aussi Du Chaillu, son témoignage acquiert donc une réelle valeur certaine. Outre des articles publiés dans la revue *The Missionary Herald* (TMH), journal de l'A.B.C.F.M., Wilson a écrit le livre intitulé *Western africa, Its history, condition, and prospects*, New York, Harper, 1856.

³⁴ Ce document fut signé par Glass et un certain John Rogangi dans une correspondance adressée à Bruce Walker le 02 août 1845 (cité par Henry Hale Bucher Jr, *The Mpongwe response to...*, pp 57-58).

La France, comme les autres pays occidentaux, en accumulant ces traités visait deux principaux objectifs :

- a) Avoir le monopole du commerce dans l'estuaire du Gabon et évincer les autres nations occidentales dans ce territoire.
- b) La future partition de l'Afrique se pointant à l'horizon, il fallait à chaque nation occidentale les arguments juridiques qui lui permettraient de revendiquer sa part du gâteau africain.

Les traités dont il s'agit ici sont ceux appelés aussi *traités d'occupation* de portions de territoires donnés par les chefs locaux, signés entre la France et les différents chefs du territoire gabonais (ici les deux rives de l'Estuaire). A propos de ces traités, Max Remondo dit que : « *le terme traité est passé dans l'usage pour désigner les documents rédigés par les Français et qui consacèrent ici leur domination* »³⁵. Hubert Deschamps va jusqu'à douter de leur valeur : « *Est-on en droit, dit-il, de considérer comme signature cette 'croix' et ce 'rond' tracé par tous les chefs au bas des traités ?* »³⁶. Evidemment non ! Pourtant la France et bien d'autres nations occidentales, allaient utiliser ces traités comme arguments dans la future partition du continent africain.

Un extrait du premier traité entre Edouard Bouët Willaumez, représentant la France et le roi Denis Rapotchombo (09 février 1839) traduit bien le coté à la fois manipulateur et dérisoire de ces ententes déséquilibrées³⁷.

Art. Premier

« Le roi Denis s'engage à céder à perpétuité à la France deux lieux de terrain en partant de la pointe Sandy, se dirigeant vers le village du roi et dans toute la largeur de la rive gauche, moyennant les marchandises de traite ci-dessous dénommés :

Vingt pièces d'étoffe assorties, dix barils de poudre 25 livres, deux sacs de tabac, un baril d'eau de vie, dix chapeaux blancs ».

La liste de marchandises ci-dessus ne trahit-elle pas la situation de dénuement dans laquelle vivait le roi Denis Rapotchombo, par rapport à l'opulence du roi Glass ? En effet, quand on compare ce lot de marchandises à celui donné à Toko pour sensibiliser le roi Glass afin que celui-ci accepte les propositions françaises, il n'y a pas de différence très marquée. Mais plus tard, quand vint la signature du traité collectif du 1^{er} avril 1844, traité sur

³⁵ Max Remondo, *L'organisation administrative du Gabon de 1843 à nos jours*, Paris, thèse de Doctorat, Faculté de Droit et Sciences Economiques, Université de Paris, 1970, pp. 38-39.

³⁶ Hubert Deschamps, *Quinze ans de Gabon : les débuts de l'établissement français 1839-1853*, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, nos 178-181, t.L, 1969, pp. 223-345.

³⁷ ANSOM (Archives Nationales Sections Outre-Mer), Traités, carton 4, *Traités conclus entre la France et les chefs du Gabon*.

lequel le nom de Glass figurait malgré lui, le roi rebelle ne reçut pas le même lot que les autres chefs. Voici quelques extraits de ce traité collectif :

« Nous gouverneur du Sénégal et dépendances fort d'Aumale, rive droite du Gabon, 1^{er} avril 1844, les rois et chefs du Gabon, signataires du traité antécédent avec la France, viennent réunis aux chefs non signataires, conclure un traité général avec le commandant Edouard Bouet, Gouverneur du Sénégal et dépendances, afin de constater leur unanimité à reconnaître la souveraineté de la France. Par devant tous il été statué ce qui suit³⁸ ».

Article premier

« La souveraineté de la rivière du Gabon, comme de toutes les terres, îles et presqu'îles ou caps que baigne cette rivière, est concédée pleine et entière sur les deux rives à S.M. le roi des Français ».

Art. 2

« Les habitants du Gabon auront donc droit dorénavant à la protection du gouvernement français ».

Art. 3

« Les rois et les chefs dont les noms suivent recevront chacun un cadeau annuel, comme témoignage de satisfaction du gouvernement français, à savoir :

Denis, roi de la rive gauche, Quaben, roi de la rive droite, Georges, roi de la rive gauche, Louis, chef de la rive droite, François, roi de l'île Konickey, Cringer, chef de la rive droite, Dolingha, chef de la rive gauche, Petit-Denis, chef de la rive gauche, Quaven (Quaben), chef de la rive droite ».

Art. 4

(Cet article concerne le roi Glass seul, c'est tout dire.)

« Le roi Glass et les chefs de son village, qui ont, par suite de 28 mars dernier, concédé les mêmes droits de souveraineté du territoire à la France, mais avec certaines restrictions, ne recevront jusqu'à nouvel ordre aucune marque de sa générosité ».

Voilà le roi Glass puni pour avoir résisté aux Français. Et avec lui ses alliés Anglais et Américains, la reconnaissance de l'autorité française mettant fin à la liberté de commercer avec les autres nations occidentales. La France avait désormais la main mise totale sur les deux rives de l'estuaire du Gabon. Cependant, Glass n'avait pas encore baissé les bras, il estimait qu'il avait encore une action à poser pour rétablir sa position d'antan, que ce traité était entrain de phagocyter. Il allait jouer son baroud d'honneur.

³⁸ ANSOM, ibid.

II.2. Le baroud d'honneur

Pensant que leur position n'était pas bien comprise par les officiers de marine qui représentaient la France dans l'estuaire du Gabon, Glass et ses notables estimèrent que le seul moyen de récupérer leur liberté perdue, conséquence de la signature d'un traité qui se fit dans des conditions douteuses, était d'écrire une pétition à son « homologue », Louis Philippe, roi des Français³⁹. Nous citerons entièrement cette pétition compte tenu de son importance historique. Elle stipulait :

« Nous soussignés, de la nation mpongwè, sur le territoire du Roi Glass, sur la rivière de Gabon, dans l'Afrique occidentale, demandons la permission de présenter à V.M. notre pétition dans ce jour de calamité et de malheur. Et pour que V.M. puisse mieux comprendre la portée de notre pétition et la justice de notre cause, nous indiquerons en peu de mots la nature de notre gouvernement. Nous avons un Roi avec des pouvoirs limités. Il a ses conseillers, dont l'un préside au département de l'intérieur, et un autre à celui de l'extérieur : le chef de l'intérieur dirige les affaires avec les peuples qui nous entourent, des Africains comme nous ; celui de l'extérieur dirige les relations avec les étrangers. Mais la décision du Roi et de son conseil dans quelque affaire d'un intérêt général n'est pas considérée valable et obligatoire sans l'approbation presque unanime des personnes principales de notre territoire, exprimée en conseil général. Nous n'avons pas de livres, et nos coutumes et lois ne sont écrites. Mais elles sont comprises par nous aussi clairement et distinctement que si elles étaient gravées dans nos rochers. (...) Le Roi Glass et les principaux personnages de sa nation ont été priés souvent par les officiers et les représentants de V.M. de céder la juridiction du territoire au gouvernement français, et de recevoir en revanche sa protection.

Ces nombreuses sollicitations et promesses ont été toujours respectueusement et promptement déclinées. Mais dans la nuit du 27 mars 1844, Mr Amouroux, capitaine du Vaisseau marchand français « Ossian », à l'encre devant le village du Prince William, se présenta chez le Roi Glass avec un pot d'eau de vie, et (nous le disons à notre honte) ne trouva pas de difficulté à persuader le Roi et un autre individu de boire jusqu'à ce qu'ils fussent ivres. Il fit alors entrer Dové, fils du Roi Glass, et leur persuada de signer un papier qui selon lui, n'était qu'une lettre adressée à V.M. et n'exprimant que des sentiments d'amitié ; mais qui était en réalité une cession de territoire et de juridiction faites au gouvernement français.(...).

³⁹ Cette pétition a fait l'objet de plusieurs interrogations à savoir : Qui a averti les notables de Glass qu'un traité avait été signé durant la nuit par leur chef et le négociant français Amouroux ? Qui a rédigé cette pétition ? Qui l'a transmise ? Selon Hubert Deschamps, ce sont les missionnaires américains qui ont averti les notables de Glass et ce sont eux qui auraient rédigé la pétition (il semble que l'originale ait été rédigée en anglais). L'action des Américains sous la direction du révérend Wilson aurait été dictée non pas par un sentiment de justice, mais par l'inquiétude de perdre leurs intérêts commerciaux. Quant à la transmission de cette pétition, Elikia Mbokolo et Hubert Deschamps attestent la présence de deux copies. La première ayant été déchirée par Bouët Willaumez, la deuxième copie serait arrivée en France grâce à un capitaine au long cours appelé Gautier.

Nous ignorons si les circonstances dans lesquelles cet instrument a été obtenu et la manière dont il l'a été porteront quelque atteinte à sa validité chez nous cela suffirait pour ne le rendre absolument nul et sans valeur (...). L'acquisition de notre pauvre territoire par un droit même douteux ne peut rien ajouter à l'opulence et à l'honneur d'une nation aussi grande que la nation française. Notre pays est tout ce que nous avons. Nous ne pouvons fermer nos yeux en paix, ou reposer tranquillement au tombeau si nous ne laissons notre pays à nos enfants aussi libre que nous l'avons reçu des mains de nos pères. Ne devons-nous pas espérer, et nous espérons en effet, que V.M. donnera des ordres afin que l'instrument qui a été obtenu d'une manière si injuste, nous soit immédiatement restitué, et qu'on nous laisse en possession paisible de la liberté que nous estimons tant et dont nous avons joui pendant si longtemps.

Si nos espérances se réalisaient V.M. sera à jamais chérie par des cœurs reconnaissants.

A la maison du Roi Glass le 5 avril 1844⁴⁰

La confirmation de la main mise française sur les deux rives de l'estuaire suppose que cette correspondance n'eut aucune suite favorable. L'échec de ce baroud d'honneur marquait la fin de « l'ère mpongwè » sur les rives de l'estuaire du Gabon de manière générale, et le début d'une ère nouvelle, la coloniale qui pointait à l'horizon. Désormais, un modèle d'exploitation, fondé sur l'usurpation, la force et le profit, allait s'imposer au détriment d'un mode de civilisation basé sur une chefferie légitime et un droit de terre inaliénable.

CONCLUSION

L'objectif de ce travail était de replacer le roi Glass dans l'Histoire et de démontrer qu'il n'occupait pas une place moindre dans l'échiquier des chefferies de l'estuaire du Gabon au XIXe siècle, surtout dans la période allant de 1840 à 1848.

Dans ce cadre, nous avons rappelé dans quelles conditions la France, par le truchement de ses officiers de Marine, aurait arraché des traités aux chefs mpongwè. Il apparaît ainsi, au rebours d'un cliché tenace, que les Mpongwè n'ont pas vendu leur territoire à la France. Même Denis Rapontchombo que les Français avaient juché dans une position de « primus inter pares », aurait selon Henry Hale Bucher Jr⁴¹, opposé une certaine résistance. Mais de tous

⁴⁰ ANSOM Sénégal IV, 38b, *Pétition des chefs et notables de Glass à Louis Philippe, Roi des Français* (transmise par le Ministère des Affaires étrangères au Ministre de la Marine, le 22 juillet 1844).

⁴¹ Henry Hale Bucher Jr, *The Mpongwè response to the American and French presence in the Gabon river: 1842-1845*, Master Thesis, op. cit., page 60.

les traités, celui signé avec (?) Glass sonnait le glas des espoirs commerciaux des communautés mpongwè, car il donnait à la France la main mise totale sur les deux rives de l'estuaire du Gabon. Au moyen d'une politique alternant la carotte et le bâton (coups de canon et cadeaux), la France mettait fin à la liberté de commerce de la communauté mpongwè et, par voie de conséquence, entravait probablement son évolution. Nous nous sommes ainsi rendu compte que la vitalité et même l'expansion cette société mpongwè du XIXe siècle allait être brisées par le nouvel ordre politique. La capacité des populations indigènes à décider de leur propre devenir était contrariée et étouffée par les visées expansionnistes des Français. Ce qui en soi était une sorte de mise à mort.

Enfin, ce travail en sortant Glass des catacombes de l'oubli, comble une lacune dans l'historiographie nationale, en replaçant ce chef à sa vraie place dans la mémoire collective du Gabon, et veut susciter par la même occasion le débat sur la réécriture de l'histoire du Gabon, une réécriture qui ne doit pas redouter la vérité historique⁴². En cela, nous nous conformons à la volonté de Jean Devisse pour qui : « *l'histoire ne correspond pas à une forme quelconque de vérité préétablie, éternelle, préécrite que l'historien aurait à découvrir au cour d'une ineffable chasse au trésor, mais elle nécessite de constants remaniements d'écriture en fonction du temps, des mœurs, des sociétés de référence.* »⁴³

⁴² Parler de réécriture de l'histoire, sous-entend une certaine remise en cause des événements tels qu'ils ont été présentés jusque-là. En cela, nous partageons l'avis de I.R. Diop O'Ngwero lorsqu'il écrit : « *L'histoire à sa vérité que le Gabonais ne doit redouter. Tout au contraire, chaque individu doit participer à cette vulgarisation avec des moyens naturels (sic), dans un esprit objectif. La contre vérité n'est pas la présence de puces dans le pelage d'un chien, mais c'est le coup de peigne qu'un homme veut se donner sur une tête dégarnie et pleine de teignes.* » in *Eliwa zi N'Gaba, de la contrée de N'Gaba au pays de Gabon*, Libreville, Editons Arongo, 1990, p. 169.

⁴³ Jean Devisse, in René Remond (sous la direction de), *Etre historien aujourd'hui*, Paris, Ers-Unesco, 1986, p. 325.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

1. Archives

AOM (Archives d'Outre-Mer) Aix, série B-sous série 1 B 9-12, dossier 31.

ANSOM (Archive Nationale Section Outre-Mer), Traités, carton 4 : *Traités conclus entre la France et les chefs du Gabon*.

ASOM Sénégal IV, 38b : *Pétition des chefs notables de Glass à Louis Philippe Roi des Français*.

2. Ouvrages et articles

Ambourouet Avaro, Joseph, *Un peuple gabonais à l'aube de la colonisation. Le bas Ogowè au XIXe siècle*, Paris, Karthala, 1980.

Bowdich T., Edward, *Mission from cape coast castle to Ashantee*, London, 1966 (Édition revue à partir de la version de 1819).

Bucher Jr, Henry Hale, *The Mpongwe response to American and French presence in the Gabon river: 1848-1845*, Thesis, Master, History, University of Wisconsin, 1971.

Bucher Jr, Henry Hale, *The village of Glass and western intrusion: An Mpongwe response to American and French presence in the Gabon estuary (1842-1845)*, *The International Journal of American Studies*, no VI, 1973.

De Langle, Fleuriot (Vice Amiral), « *Croisière à la côte d'Afrique- Le Mouni-La Mondah- Le Gabon* », *Le Tour du Monde*, 1ère session , 1876.

Deschamps, Hubert, « *Quinze ans de Gabon : les débuts de l'établissement français (1839-1853)* », Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, nos 178-181, 1969.

Deschamps, Hubert, *Traditions orales et archives au Gabon, contribution à l'ethnohistoire*, Paris, Berger Lévrault, 1962.

Du Bellay, Griffon (Dr), *Le Gabon*, in *Le Tour du monde*, 2^e semestre, 1865.

Du Chaillu Belloni, Paul, *Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale*, Paris, Michel Levy, 1863.

Gardinier E. David, *Historical Dictionary of Gabon*, N. J., Métuchen, London, the Scarecrow Press, 1981.

Gautier, J. M. (R. P.), *Etudes historiques sur les Mpongwè et les tribus avoisinantes*, Montpellier, MIEC, no3, Brazzaville, 1950.

Jouin, Michel, *La terminologie de parenté mpongwè, essai d'analyse formelle et interprétation ethnographique*, Libreville, ORSTOM (centre de Libreville), 1973.

Mbokolo, Elikia, *Noirs et Blancs en Afrique équatoriale, les sociétés côtières et la pénétration française (vers 1820-1874)*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1981.

Mbokolo, Elikia, « *Le Gabon colonial : étude sociale et économique* », Cahiers d'Etudes Africaines, nos 66-67, vol. XVII, 1977.

Mbokolo, Elikia, « *Le roi Denis : grandeur et déclin d'un souverain gabonais* », in Les Africains, T. VI, Paris, Editions J. A.-Unesco, 1977.

Merlet, Annie, *Le pays des trois estuaires (1471-1900), Quatre siècles de relations extérieures dans mes estuaires du Muni, de la Mondah et du Gabon*, Libreville, Centre Culturel français Saint Exupéry – Sépia, 1990, p

Ndjoyi Lucien Blaise, *Le rôle de l'Etat dans les anciens territoires colonisés : le cas du Gabon, 1930-1980*, Thèse de Doctorat (Ph.D.), en Histoire, Université Laval, 1989.

Patterson, Karl David, *The Mpongwe and the Orungu coast 1815-1875: the transition to colonial rule*, Ph.D. Thesis of History, Stanford University, 1971.

Patterson, Karl David, *The northern Gabon coast to 1875*, London, Clarendon Press Oxford, 1975.

Raponda Walker, André (Abbé), *Notes d'histoire du Gabon, avec une introduction des cartes et des notes de Marcel Soret*, Montpellier, Imp. Charité, MIEC, no 9, 1960.

Ratanga Ange Atoz, « Introduction à l'histoire générale du Gabon. Le contact européen avec les côtes gabonaises du XVe au XIXe siècle », in Mbolo, revue du passager d'Air Gabon, Paris, Berger Levrault, s.d.

Remond, René (sous la direction de), *Etre historien aujourd'hui*, Paris, Unesco-Erès, 1986.

Remondo, Max, *L'organisation administrative du Gabon de 1843 à nos jours*, Thèse de Doctorat en Droit, Faculté de Droit et Sciences Economique, Université de Paris, 1970.